

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
104 27

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY**

OBJET : Aide Départementale pour le Contrat de Ville (ADCV) - 4ème répartition - 2017

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la politique en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville des territoires de la métropole d'Aix-Marseille-Provence et des intercommunalités de Terre de Provence et d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette, le Département est sollicité pour le financement de 89 projets associatifs. Il s'agit de la quatrième répartition des crédits de fonctionnement.

Ces demandes de subvention dans le cadre du contrat de ville 2017 correspondent à un montant total de 863 940 €, concernant 89 dossiers déposés par des associations œuvrant sur les communes de Marseille, Aix-en-Provence, Martigues, Port de Bouc, Aubagne, Orgon et Chateaufort.

Par ailleurs, le lauréat de l'appel à projets numériques pour la prévention de la radicalisation, désigné lors de la commission permanente du 30/06/2017, l'association UNISMED, a changé officiellement de dénomination et s'appelle désormais ARTEMIS.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL